CIRCONSCRIPTION DE SAINT FONS

**SYNTHESE**

**PROTOCOLE SANITAIRE 2 mai 2020**

**3, Allée du Merle Rouge Immeuble Ecran**

**69190 SAINT-FONS**

Téléphone : 04 72 89 11 89

Télécopie : 04 72 89 11 90

Courriel : Ce.0693019g@ac-lyon.fr

Un guide « protocole sanitaire » de 63 pages est diffusé largement indiquant précisément les différentes conduites à tenir pour la reprise à l’issue du confinement dans les établissements scolaires. Vous trouverez plus bas les éléments essentiels ce qui ne dispense pas de la consultation des fiches de référence.

Il s’en dégage plusieurs principes :

* Nécessité d’une collaboration étroite avec la collectivité territoriale,
* Nécessité d’appliquer rigoureusement les gestes barrières et de distanciation physique,
* Nécessité d’une communication structurée vers les familles, vers les partenaires.

Il en découle la nécessité de

* Rédiger un schéma d’organisation, =>Je vous proposerai un cadre.
* Rédiger et déployer un plan de communication => cela a été ou sera discuté lors de nos réunions.

**Quelques principes généraux**

* *Distanciation sociale* : à respecter dans tous les contextes, et tous les espaces (abords, récréation, couloirs, préau, sanitaires…)
* *Nettoyage des mains* : consiste à laver à l’eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l’air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire **(cf. les dérouleurs automatiques donc autorisés)**
* *Eviter les échanges manuels* de ballons, jouets, crayons, etc. *Port du masque obligatoire pour tous les adultes*. L’Education nationale dispose de ses propres masques.
* *L’aération* : systématique (10 minutes) avant arrivée des écoles, pendant récréation…
* *Stabilité des classes*, des groupes et des élèves : stratégie visant à réduire le brassage des élèves. Ecoles doivent définir l’organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte.
* *Arrivée étalée :* privilégier le déplacement des professeurs plutôt que celui des élèves et donc d’attribuer une salle à une classe (en dehors des salles spécialisées).

***Les récréations*** devront être organisées par groupes de classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière : **les espaces extérieurs doivent donc bénéficier d’une partition spatiale, et d’une occupation étalée dans le temps.**

En cas de mauvais temps, une salle d’activité / gymnase / évolution peut être dévolue à la récréation. D’éventuels jeux extérieurs doivent être neutralisés. Groupes profitent de la récréation suivant planning, qui assure un non-croisement.

**Capacité d’accueil des écoles**

Une salle de classe de 50m² permet d’accueillir 15 élèves en respectant la distanciation physique. La salle doit pouvoir être ventilée (naturellement ou mécaniquement). La Ville et la direction de l’école doivent s’accorder pour : (nécessité d’un travail partagé respectant les compétences de chacun)

- Rédiger son schéma d’organisation

- Rédiger et déployer son plan de communication

- Définir et présenter les consignes sanitaires applicables aux personnels non enseignants.

- Définir un protocole de nettoyage et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondie une fois par jour à minima)

-Dimensionner le nombre de produits, matériel et équipements nécessaires à l’application de

la doctrine sanitaire : masques, solution hydro-alcoolique, savon liquide, essuie main, lingettes désinfectantes, produits de nettoyage et de désinfection, gants, etc.

- Assurer le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptée

- Assurer la disposition matérielle des classes le cas échéant

- Neutraliser les accès les installations et matériels qui ne peuvent faire l’objet d’un protocole de désinfection

- Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante

- Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d’entrée et de sortie des élèves

**Protocole Entretien**

* Réaliser le nettoyage des sols, tables et chaises au moins une fois par jour.
* **Déterminer** dans les espaces utilisés les zones fréquemment touchées (désinfection directe peut suffire si surfaces visiblement non souillées) : toilettes, lavabos, robinets, chasses d’eau, loquets, interrupteurs, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, rampes, claviers, écrans, souris… Matériel utilisé

**Information des familles et des enfants**

* Communication avec les parents pour spécifier principes de retours à l’école, et consignes de sécurité (ne pas amener à l’école un enfant avec 37,8° C de fièvre ou plus). Privilégier la communication à distance.
* Les élèves doivent bénéficier d’une **information pratique sur la distanciation physique et les gestes barrières, et l’hygiène des mains.** Adaptation adaptée à l’âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson,…). **Nécessité d’avoir même discours adapté avec les enfants accueillis en périscolaire.**
* Distanciation physique « guidée » par tous les moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrières...) en lien étroit avec la collectivité. Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert,...).

**Aménagement des classes**

Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage).

* Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.
* Limiter les déplacements dans la classe.
* Vérifier la neutralisation des armoires et bibliothèques collectives.
* Ouvrir les portes

**Aménagement des circulations**

- Définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation :

- Privilégier le sens unique de circulation (premières classes arrivées doivent s’installer dans classes les plus éloignées de l’entrée, et les plus proches de la sortie, quand c’est possible)

- A défaut, définir un sens de circulation prioritaire.

- Limiter les croisements en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique.

- Prévoir une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert,...).

Les portes pouvant l'être seront maintenus en positon ouverte pour éviter les points de contact, (les portes coupe-feu doivent cependant être fermées).

**Activités sportives**

- Avertir parents pour port de tenues adaptées

- Proscrire les jeux de ballons et jeux de contacts.

-Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

- Matériel non directement accessible aux élèves

**Activités culturelles / manuelles**

- Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.

- Limiter manipulation des livres par les élèves (livre individuel laissé au repos 5 jours après utilisation)

- Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels....)

- Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : jeux de mime, devinettes, etc.

- Retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs (poupées, dînettes, jeux de construction...).

- Prévoir des boites individuelles.

 **Gestion des cas suspects d’enfants**

Disposer d’un thermomètre sans contact pour prise de température (**nécessaire mutualisation)**

* Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.
* Appel sans délai des parents pour venir chercher l’enfant
* Prévenir personnel de santé EN pour aide à l’analyse des contacts de l’enfant pour suivi et isolement
* Nettoyage et désinfection après survenue cas COVID-19 : ne pas utiliser aspirateur, et nettoyage détergent, rinçage et désinfection.